

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### L'antisémitisme... Le cancer de notre société !

Notre pays s'enfoncé dans une crise sociétale inquiétante. Sous-jacente depuis des années, elle explose depuis plusieurs semaines.

Il est inquiétant de constater que certains pays d'Europe, et même les États-Unis, se renferment sur eux-mêmes et montrent du doigt tel ou tel individu du fait de leurs origines ethniques mais surtout religieuses.

Dans toutes crises, les vieilles rancœurs, les vieilles haines, les facilités ressortent et se répandent à une vitesse folle au travers des réseaux sociaux, véritables défouloirs où certaines personnes, certains groupuscules d'extrême droite ou d'extrême gauche, sous couvert d'anonymat, se cachent derrière leur écran pour déverser leur haine. Malheureusement, comme à chaque fois, les premiers visés sont les personnes de confession juive, qui, pour certains, représentent l'argent, le pouvoir.

Nous dénonçons avec vigueur les actions antisémites qui salissent la mémoire d'Ilan Halimi, torturé et tué parce qu'il était juif...

Nous dénonçons les dégradations absolument infâmes sur les portraits de Simone Veil, ancienne ministre et académicienne ayant survécu à la Shoah.

Nous dénonçons toutes les attaques et profanations en tout genre envers des personnes ou des symboles religieux.

L'histoire semble être malheureusement un éternel recommencement. L'humanité a payé un lourd tribut de la mise en pratique de l'idéologie fasciste. Souvenons-nous-en et ne recommençons pas... Jamais !

**Alain Lorand**  
et la majorité municipale

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DES COMPTES RENDUS DES  
CONSEILS MUNICIPAUX SUR



## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

La cérémonie des vœux de la municipalité 2019 a été l'occasion d'une surprenante séance d'autosatisfaction. Le maire y a présenté son bilan depuis 2001, mais quel bilan ?

L'implantation d'enseignes commerciales récentes..., oui certes, mais encore ? Exception faite de G20 aux Vergers dont nous saluons l'arrivée tant ce commerce de proximité est essentiel pour les habitants et la survie des petits commerces qui peinent à s'en sortir. Précisons que **seuls** les investisseurs en ont le mérite.

L'hypermarché *Carrefour*, qui à l'instar de son concurrent *Auchan My Place* sur la commune voisine, annonce l'ouverture le dimanche de 9h00 à 12h30 ? Cela suffira-t-il à inciter des investisseurs à occuper la douzaine de locaux commerciaux vides de toute activité de la galerie commerciale depuis de nombreux mois ?

Une ouverture dominicale qui ne fera qu'accentuer davantage la situation du centre ville moribond rue de Paris où le dynamisme ne repose que sur les quelques rares commerces. De même, le projet de la future mairie dont les coûts (achat, entretien et travaux) estimés à 5 millions d'euro vont peser **lourdement et durablement** sur les finances de la ville.

Enfin, le maire a semblé **se plaindre de l'éclatement de sa majorité**.

Les raisons tiennent à la gestion autocratique et autoritaire du maire ayant pour conséquence de marginaliser bon nombre d'élus... et sans doute aux quelques ambitions en vue des prochaines élections municipales de 2020.

Or, comment renouveler la confiance à une équipe aussi désunie et un maire qui ne tient pas ses troupes ? Rarement la ville aura connu un tel fiasco au sein du conseil municipal : une majorité disloquée en 3 groupes : la majorité, du moins ce qu'il en reste..., le groupe des frondeurs et un groupuscule d'élus LREM dont la particularité est de soutenir le maire tout en cherchant à se singulariser. Le point commun entre tous ces élus de la majorité municipale disloquée, c'est de voter comme un seul homme **toutes** les délibérations y compris celles qui ne protègent pas la commune et les intérêts des saint-briciens. Une seule vérité annoncée peut-être lors de ce discours, le bal des hypocrites est ouvert !

**Didier Arnal, Nicole Chalard,  
Marc Guyot, Michel Moha,  
Frédérique-Jeanne Besson,  
Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)**

### Logements indignes, un manque flagrant de moyens pour les communes.

Les derniers tragiques effondrements de bâtiments à Marseille ont fait réagir les instances politiques qui ont constaté plus de 450 000 habitats indignes en France et ont lancé un plan d'aide de 240 millions d'euros pour lutter contre l'habitat insalubre à Marseille. Toutes les communes sont confrontées au vieillissement du parc de logements et Saint-Brice ne fait pas exception à cette situation. Certains immeubles de notre commune ne sont pas ou insuffisamment entretenus, pouvant rendre dangereuses les conditions d'occupation pour la santé de ses occupants et parfois du voisinage.

Ce manque d'entretien peut résulter de raisons diverses :

- co-propriétaires atteints par la crise économique et en difficulté pour payer les charges courantes qui ont augmenté significativement en 10 ans. Les travaux d'entretien sont donc différés et les bâtiments se dégradent peu à peu.
- Les propriétaires bailleurs individuels louant leur logement et devant faire face à une pression fiscale en très forte augmentation sur les résidences secondaires.
- Les bailleurs collectifs ne souhaitant délibérément pas assumer les coûts de remise en état.

• ....

La procédure de signalement :

- Signalement par un riverain, un syndicat de copropriété, la police municipale ou les services de la ville auprès de la mairie.
- Une expertise est demandée par la ville au tribunal. L'expert nommé visite les lieux sous 24 heures et donne ses conclusions :
  - Arrêté de pareil simple sans interdiction d'habiter avec mise en demeure aux propriétaires de faire les travaux.
  - Arrêté de péril grave imminent, évacuation des habitants et obligation des propriétaires de réaliser les travaux sans délai. Dans ce cas, il incombe aux propriétaires (ou à la commune s'il y a carence des propriétaires) d'assurer le relogement des occupants.

Plusieurs bâtiments de Saint-Brice ont fait l'objet d'arrêtés ces derniers mois avec obligation de reloger des familles, pour certains dans des locaux municipaux à défaut de logements vacants.

Notre groupe souhaite qu'une réflexion soit menée pour enrayer de façon proactive les logements insalubres. Un diagnostic doit être établi et une information des propriétaires sur les mesures d'accompagnements telle que les aides de l'Anah peut leur être fournie.

**Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau,  
Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse,  
Jean Mazouz, Janet Yalcin  
(Une Énergie Nouvelle à Saint-Brice)**